



Réflexion des Réseaux Régionaux des Villes-Santé OMS :

Echelle de territoire et enjeux de la santé

Introduction

Depuis 25 ans, le Réseau français des Villes-santé de l'OMS développe l'intelligence collective pour mener des politiques publiques favorables à la santé et partager les bonnes pratiques en s'appuyant sur les déterminants de la santé et en agissant de façon transversale sur les politiques de la ville concernées.

Parmi les compétences qui régissent ces politiques, un certain nombre d'entre elles appartiennent désormais aux métropoles : politique de la ville, transport, urbanisme, voiries... Ces dernières années, certaines communautés de communes ont adhéré au Réseau et ont entamé une réflexion sur la gestion de la santé à un niveau intercommunal. D'autres membres craignent que ce changement d'échelle amène les services de santé publique des villes à disparaître.

Il vous est proposé afin de mieux comprendre les choix faits par les uns et les autres dans le contexte de la réforme territoriale, de définir collectivement les enjeux liés à cette question sur la place de la santé. Ce sujet sera traité pendant le colloque national du réseau à Aix-les-Bains le 31 mai prochain.

En plénière :

1. Quel impact a la création des nouvelles grandes régions administratives sur les communes/interco (impact des Conseils Régionaux, Etat-fusion des ARS ?
2. Quel sont les impacts possible des nouveaux territoires de démocratie sanitaire/ démocratie en santé ?

En groupe de 2 à 3 personnes - 45 min

1. A l'échelle de la commune et de la métropole/interco: quelle organisation possible pour la santé publique ? Quels sont les politiques/projets que vous réalisez avec l'interco ?
2. Les futurs Contrats locaux de santé (CLS) , Conseils locaux de santé mentale (CLSM) – quelle échelle (commune ou interco) vous semble la plus pertinente ?
3. Compléter le tableau Excel sur les déterminants de la santé à différentes échelles territoriales.

Restitution en plénière - 45 min